



Vérifier au prononcé

**DECLARATION DE M. MOHAMED ABDOULKADER MOUSSA
MISSION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE DE DJIBOUTI A
L'OCCASION DE L'ADOPTION DU RAPPORT EN PLENIERE DU
GROUPE DE TRAVAIL SUR L'EXAMEN PERIODIQUE
UNIVERSEL DU CAMEROUN**

24eme session du Conseil des Droits de l'Homme

GENEVE

20 Septembre 20113

Monsieur le Président,

Nous souhaitons la bienvenue à la délégation camerounaise et la félicitons pour les progrès réalisés en matière de Droits de l'Homme depuis leur second passage, le 1^{er} Mai 2013.

Ma délégation se félicite de l'acceptation, par le Cameroun, de la majorité des recommandations formulées par les états, y compris celles formulées par Djibouti.

A cet égard, ma délégation salue une fois de plus les progrès réalisés par le Cameroun en renforçant ses dispositions juridiques telles que la ratification du protocole facultatif se rapportant à la convention contre la torture, et les grands instruments internationaux de promotion et de protection des Droits de l'Homme.

En outre, Djibouti encourage le Cameroun à continuer à œuvrer en faveur de la promotion et de la protection des Droits de l'Homme et à coopérer pleinement avec le mécanisme de l'Examen Périodique Universel.

Pour finir, nous recommandons l'adoption du rapport final de l'Examen Périodique Universel du Cameroun et lui souhaitons plein succès dans la mise en œuvre des recommandations.

Je vous remercie Monsieur le Président.